

Communiqué de presse



Trophées de l'Assurance Vie Decavi 2009 Allianz remporte 3 trophées

Bruxelles, le 29 octobre 2009. Hier soir, le 28 octobre 2009, Allianz a reçu du jury Decavi son 5^{ème} trophée récompensant Invest for Life et a été plébiscité dans la catégorie "assurance-vie liée à un fonds d'investissement" avec Capital Focus. Lors de la même soirée, Allianz a reçu le trophée du Courtage.

Une exclusivité courtage

En Belgique, Allianz distribue ses produits et services uniquement via les courtiers en assurance.

Remporter le trophée du Courtage Decavi et être désignée comme la compagnie de référence pour les Assurances Vie constitue pour Allianz une formidable marque de confiance du courtage et la plus belle des récompenses !

Invest for Life, une gamme d'investissements performants

Invest for Life offre une gamme de produits d'assurance Vie de la branche 21. La gamme de taux garantis est composée à ce jour de 0%, 2,5% et 3,25%. Allianz vient de lancer une nouvelle variante : Invest for Life Protect avec des garanties supplémentaires spécifiques.

Outre la possibilité d'effectuer des retraits partiels gratuits à certaines conditions, on retiendra qu'Invest for Life avec un taux minimum de 2,5% a offert le meilleur rendement moyen de sa catégorie: 5,11%¹ au cours des 7 dernières années.

Avec ce 3^{ème} trophée comme meilleur produit dans sa catégorie, ses deux prix du courtage et son prix de meilleure campagne publicitaire, Invest for Life remporte six prix Decavi en six ans.

Capital Focus récompensé

Pour la seconde année consécutive, le fonds Capital Focus est lauréat des trophées Decavi de l'assurance Vie 2009 : le fonds sectoriel Capital Focus a été plébiscité dans la catégorie "assurance-vie liée à un fonds d'investissement".

Ce fonds d'investissement (branche 23) de la gamme Capital Life n'investit pas dans un secteur en particulier mais fonde sa politique de gestion sur une rotation sectorielle régulière, en misant sur les secteurs les plus prometteurs du moment (actuellement 50% dans le secteur de la pharmacie et 50 % dans le secteur pétrolier).

L'objectif est d'offrir une gestion diversifiée d'actions européennes dont la performance est comparable à l'indice MSCI Euro. Ce deuxième trophée récompense l'excellente performance de 9,09% réalisée par ce fonds au cours des 5 dernières années.

Allianz Belgium s.a.
Rue de Laeken 35
1000 Bruxelles

www.allianz.be

Entreprise d'assurances agréée sous
le numéro de code 0097 pour pratiquer
les branches «Vie» et «non Vie»
A.R. 04/07/79 - M.B. 14/07/79
A.R. 19/05/95 - M.B. 16/06/95
Branche 26 (CBFA 22/08/06 - M.B. 28/08/06)

Tél. : +32 2 214.61.11
Fax : +32 2 214.62.74

TVA : BE 0403.258.197
RPM Bruxelles

Compte financier n° 310-0140765-07



Annexe

Fiches d'information financière

Contact presse

Ward Buyse - 02/214 62 20 – edward.buyse@allianz.be

Qui est Allianz ?

Allianz fait partie des leaders mondiaux de l'assurance et des services financiers. Présent dans plus de 70 pays, Allianz emploie plus de 150.000 collaborateurs au service de 75 millions de clients.

En Belgique, Allianz est un acteur important du marché de l'assurance IARD et Vie (Prévoyance et Placements). Par l'intermédiaire des courtiers, Allianz y offre un large éventail de services à une clientèle de particuliers, d'indépendants, de PME et de grandes entreprises.

¹ Rendement moyen de 2002 à 2008 inclus.

Les rendements du passé ne constituent pas une garantie pour l'avenir.

Réserve :

Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être prospective par nature ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. En plus, les déclarations de caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de terme comme " peut ", " va ", " devrait ", " s'attend à ", " projette ", " envisage ", " anticipe ", " évalue ", " estime ", " prévoit ", " potentiel ", ou " continue ", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Allianz et sur les principaux marchés où intervient la Société, (ii) des performances de marchés financiers, y compris des marchés émergents, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) des taux de mortalité et de morbidité, (v) du taux de conservation des affaires, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements des législations et des réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenants dans les politiques des Banques Centrales et/ou des Gouvernements étrangers (xi) des effets des acquisitions (par exemple de la Dresdner Bank AG) et de leur intégration et (xii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit sur le plan local, régional, national et/ou mondial. Beaucoup de ces facteurs seraient d'autant plus susceptibles de survenir, et éventuellement de manière accrue, suite aux événements du 11 septembre 2001 et à leurs conséquences. Les questions abordées dans le présent document peuvent en outre impliquer des risques et des incertitudes dont la société Allianz SE est régulièrement amenée à faire état dans les documents qu'elle soumet à la Securities and Exchange Commission. La société Allianz SE n'est pas obligée de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.